Session 3

Coopérer et innover pour une production responsable

S'engager collectivement dans une démarche responsable

par les représentants de la coopérative viticole Dom Brial engagée dans EcoPhyto

Dom Brial fut créé en 1923 à Baixas (66) comme une réponse à l'énorme crise viticole que la France venait de traverser. Une poignée de vignerons avec une idée commune : « Ensemble, nous serons plus forts » Aujourd'hui, nous représentons 250 vignerons qui cultivent avec passion 2000 hectares.

La volonté des adhérents de Dom Brial d'avoir une attitude respectueuse de l'environnement remonte au début des années 2000. Un groupe d'une dizaine de vignerons s'est engagé dans le suivi de formations et dans la mise en place de pratiques de lutte intégrée. Cette volonté s'est traduite par un engagement de ses adhérants dans une démarche de contrat territorial d'exploitation (CTE). Leur nombre ayant augmenté dans le temps, cela a eu comme effet une prise de conscience et la volonté de prendre de l'avance.

En 2007, en partenariat avec dix autres caves viticoles du pourtour méditerranéen, Dom Brial se lance dans une démarche afin de trouver un équilibre entre activité économique, impact environnemental et sociétal. C'est le début de l'aventure « Vignerons en Développement Durable ».

Dom Brial est certifié VDD depuis 2010. A partir de 2011, Dom Brial est contacté par Perpignan Méditerranée Métropole au sujet des captages d'eau potable de Cases de Pène et Espira de l'Agly. En effet ces deux captages sont classés comme prioritaires dans le cadre du dispositif Grenelle.

Un partenariat entre les deux structures est mis en place, dans l'objectif de créer un plan d'actions concerté entre les attentes environnementales et la viabilité économique des exploitations.

Ce travail se finalise par la signature d'une convention de partenariat en 2013 afin de mettre en œuvre des modes d'exploitation visant à réduire notablement l'usage des produits phytosanitaires. L'objectif est de limiter les pesticides par la mise en place de techniques alternatives, par exemple de désherber un rang sur deux, de privilégier le labour entre les rangs, voire la simple tonte, d'utiliser des équipements spéciaux dits « interceps » afin de couper l'herbe sous le rang… Ceci afin de retrouver aussi une qualité de terre pour une qualité de produit !

En parallèle la structure a été labellisée GIEE en 2015. Ce partenariat a rendu possible la mobilisation des mesures agro environnementales. Sur la période 2013/2017 se sont au total une quarantaine d'exploitants qui se sont engagés pour une surface de plus de 500 ha. Après 5 ans de pratiques de réduction de l'emploi d'herbicides, la qualité de l'eau s'est nettement améliorée.

Dom Brial

PRODUIT DE FRANCE